L’option électronucléaire est-elle vraiment pertinente pour le Niger ?

Cet article est écrit par BOUBACAR Paté, BAC+5 Hydraulique et Environnement, Sherbrooke (Canada).



Désormais, c’est clair. Le Niger a vraiment l’intention d’aller de l’avant avec le nucléaire civil. Certes, le président Mahamadou Issoufou l’avait déjà évoqué à l’occasion de la cérémonie d’ouverture du Forum international francophone ‘’jeunesse et emplois verts’’ qui s’est tenu à Niamey, le 16 janvier dernier. Il l’a réitéré le mardi 7 février, à Saint-Étienne en France, lors d’une intervention à l’occasion du Forum francophone préparatoire à Rio+ 20. Le Président a aussi tout de même précisé que la réalisation de cet objectif devrait se faire dans le cadre d’une coopération ouest-africaine, c’est-à-dire sous tutelle de la CEDEAO. En réalité, il faut reconnaître que cette position des autorités nigériennes n’est pas vraiment nouvelle. En effet, le 18 mars 2011, Mme Djibo Salamatou Gourouza Magagi, l’ancienne ministre des mines de la transition militaire, avait déjà révélé que le Niger « a informé l'Agence internationale de l’énergie atomique (AIEA) de son intention de lancer un programme électronucléaire» (1). Malgré tout, il faut espérer que la décision n’est pas encore définitive. Conséquemment, il est raisonnable de penser que la porte n’est donc pas complètement fermée aux objections et aux questionnements sur la pertinence d’une telle option énergétique pour le Niger.

À cet effet, il s’agit de se pencher sur deux aspects qui sont fréquemment abordés lorsque le nucléaire civil est évoqué, en prenant la peine de les placer dans un contexte nigérien. À cause de son statut de producteur d’uranium, si une centrale nucléaire devait voir le jour dans le cadre de la CEDEAO, il est logique qu’elle soit installée au Niger. Les questionnements porteront dans un premier temps sur la dénomination d’énergie propre qui est si souvent attribuée au nucléaire civil. Dans un deuxième temps, son présupposé faible coût sera abordé. Enfin, dans un troisième temps, l’accent sera très brièvement mis sur l’existence d’une alternative énergétique crédible.

Le nucléaire civil est-il vraiment une énergie propre ?

Une énergie propre pourrait se définir comme de l'énergie qui, durant tout le processus de production, de distribution et d’utilisation, n'émet pas ou émet très peu de gaz à effet de serre (GES)

ou d'autres émissions atmosphériques. En se basant uniquement sur les émissions de GES, le nucléaire civil peut effectivement être considéré comme propre. Cependant, le Niger n'est pas vraiment concerné par les préoccupations en termes de dépassement d'émissions de GES. D'après le rapport 2010, portant sur les avancées pour l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement, « le bilan national net des émissions totales des GES démontre que le Niger n'est pas une source mais plutôt un puits net de séquestration de carbone » (2). Ce n'est donc pas pertinent de fonder l'appréciation du qualificatif «propre» uniquement sur les émissions de GES.

Afin de pouvoir l'apprécier adéquatement, il faut se trouver d'autres unités de mesure. En ce qui concerne le nucléaire dans un pays comme le Niger, c'est essentiellement la gestion des déchets radioactifs qui devrait retenir l'attention. Ces déchets peuvent être de type haute ou faible activité. Les moins dangereux sont ceux à faible activité. Selon la société française d'énergie nucléaire, **ces déchets de faible activité «** constituent 90% de la totalité des déchets nucléaires…. Leur radioactivité globale diminue de moitié tous les 30 ans. Elle aura disparu au bout de 300 ans » (3). En prenant en compte l'ensemble des déchets radioactifs, un minimum de 300 ans sera donc nécessaire pour les rendre complètement inoffensifs. Ce qui implique de garantir une étanchéité certaine des lieux de stockage pendant cette période. Actuellement, il est difficile d'imaginer que cette situation soit transposable au Niger.

Il est tout aussi difficile de partager l'optimisme de Monsieur Takoubakoye dans son analyse, publiée en 2010 et intitulée *Option électronucléaire, quelle démarche pour le Niger*?. Il y affirmait que « le centre national de radioprotection dispose de l'expérience requise dans la gestion des déchets de faible activité notamment le transport et les opérations de rejets, venant des hôpitaux et de l'industrie minière par exemple et qu'il pourra assurer aisément et en toute sécurité la gestion des rejets et des déchets du cycle du combustible nucléaire à haute activité » (4).

La solution ne consiste pas non plus à voter des lois supplémentaires. La règlementation dans ce domaine est déjà assez bien étoffée. Il y aurait tout de même à adopter des règlements d'application pour que le dispositif soit complet. En effet, il existe déjà une loi sur la protection du public et de l'environnement contre les dangers des rayonnements ionisants et une loi sur la gestion des déchets radioactifs et les rejets dans l'environnement. Ce qui devrait être largement suffisant pour peu qu'on veuille bien les appliquer.

Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. Prenons l'exemple de la gestion des déchets biomédicaux, c'est-à-dire les déchets générés suite aux soins produits par les centres de santé. Le dernier plan de gestion des déchets issus des soins de santé (PGDISS) 2011-2015 relevait que, malgré l'adoption en 1998 de la loi-cadre relative à la gestion de l'environnement, aucun des décrets d'application prévus n'a encore vu le jour. (5)

Mais le pire, c'est qu'il est difficile d'imaginer que ce manque de règlements soit seul responsable du fait qu'un incinérateur hospitalier moderne n'ait jamais fonctionné, sous prétexte qu'il n'y aurait pas de carburant. C'est, en effet, ce que rapporte le PGDISS concernant l'hôpital Lamordé. Aussi, quand on n'est même pas en mesure de bien gérer des déchets biomédicaux, il y a lieu de se questionner sur la pertinence de créer des conditions de génération de déchets radioactifs.

Par ailleurs, il y'a aussi lieu de se questionner sur le timing choisi pour la première annonce du président de la république sur ce sujet. Elle a été curieusement faite à peine deux semaines après l'incendie du ministère de la justice dont l'enquête a été rapidement confiée à la France. Les premières impressions, après ce malheureux événement, semblaient être, au mieux une méfiance inquiétante des plus hautes autorités vis-à-vis de leurs propres forces policières, au pire que même pour un simple (en termes d'émissions atmosphériques) incendie, le pays ne disposait en fait d'aucune expertise en ressources humaines dignes de ce nom pour y faire face. Dans les deux cas de figure, il est légitime de s'inquiéter dans une perspective de centrale nucléaire.

Malgré tout, les plus optimistes pourraient encore arguer que d'ici la construction d'une éventuelle centrale, les choses vont certainement beaucoup s'améliorer. Soit ! Mais alors, pourquoi ne pas attendre, sachant que les conditions présentes préconiseraient plutôt l'application du bon vieux principe de précaution.

D'autant plus que le récent rapport de la cour des comptes, en France, rapportait qu'une estimation du coût de gestion à long terme de leurs déchets radioactifs n'est pas encore stabilisée. En d'autres termes, leurs estimations connaissent des fluctuations dont ils ne mesurent pas encore complètement l'ampleur. Or, si ça se passe en France avec toute leur expertise, soyez assurés que ça se passera aussi au Niger. Est-il d'ailleurs nécessaire de rappeler que s'il y aura centrale nucléaire au Niger, il y a toutes les chances pour qu'elle soit construite par des français. Leur savoir-faire dans ce domaine est en effet incontestable. Aussi, il pourrait y avoir une autre option qui consisterait à leur sous-traiter l'exploitation de la dite centrale. Ce ne serait pas une mauvaise idée. Toutefois, cela irait à l'encontre de l'indépendance énergétique tant vantée par certains partisans du nucléaire civil. Mais, même dans un cas de sous-traitance, les réticences vis-à-vis de la gestion des déchets post-exploitation resteront d'actualité.

Finalement, du fait de la dangerosité des déchets qu'il produirait, le nucléaire civil peut difficilement être considéré comme de l'énergie propre pour le Niger. En effet, il suffit de regarder le sort réservé aux déchets biomédicaux pour s'en convaincre que ce n'est peut-être pas une bonne idée de vouloir s'aventurer vers le nucléaire. Cette affaire de déchets radioactifs est en effet trop sérieuse pour continuer à adopter les mêmes postures de facilité qui consistent à considérer que, sous prétexte que le pays est trop pauvre, n'importe quelles maigres améliorations d'une quelconque initiative suffiront toujours à masquer les effets pervers résultants pour peu que ces effets ne surviendront que dans un avenir relativement lointain. Ce ne serait pas conforme à la perspective d'un développement qui se veut durable. D'autant plus que c'est le gouvernement du Niger, à travers sa Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté, qui a souverainement placé cette question énergétique dans une optique de développement durable.

Le nucléaire est-il réellement à faible coût ?

L'argument du faible coût aurait différentes justifications.

D'abord la composante qui renvoie au prix du kWh d'électricité produite. À ce niveau, il faut rappeler que la particularité d'un projet de construction d'une centrale nucléaire, c'est la nécessité d'une prise en compte impérative de la gestion des déchets et une estimation réaliste du coût du démantèlement. Aussi, ce n'est pas tant le prix du kWh que ce qu'il renferme, ou devrait renfermer, qui est important. Les détails du calcul du prix du kWh devraient donc refléter l'ensemble des étapes. Doivent y être prises en compte les activités de construction, d'exploitation, de gestion des déchets et de démantèlement. Par conséquent, il ne suffit plus de brandir un chiffre, si avantageux soit-il, sans aucune explication sur les conditions de gestion des déchets radioactifs et de démantèlement. En effet, dans d'autres types de projet, quand une proposition de prix est beaucoup plus basse que le prix pratiqué, les détails peuvent paraître superflus. Ce n'est pas le cas pour un projet nucléaire.

Pourtant, cette pratique a encore largement cours. Ainsi, Monsieur Takoubakoye, dans son analyse citée plus haut, estimait que le KWh pourrait être facturé 38 F CFA au consommateur nigérien contre 75 F CFA actuellement. Malheureusement, il ne nous dit pas combien va coûter la construction d'une telle centrale, les conditions de son exploitation ainsi que la gestion de sa fin de vie. Par contre, il a un estimé précis du coût de l'option de l'énergie solaire. C'est exactement 12 Milliards $ US pour couvrir les besoins du pays en 2025. L'objectif principal est de démontrer que l'option de l'énergie solaire est trop chère par rapport au nucléaire. Ce qui peut être vrai, surtout dans une configuration de coopération régionale comme le préconise le président de la République. En effet, même s'il a prévu une exportation de l'électricité vers les pays voisins, l'auteur a basé toute son analyse sur une centrale nucléaire nigérienne. Mais, il y a tout de même d'une part, une estimation globale et de l'autre une estimation d'un prix sans dire à quoi il renvoie. Force est de reconnaître que, cette façon de faire ne favorise pas un exercice sain de comparaison avec les autres sources d'énergie afin de choisir la meilleure option pour le pays.

Apparemment, le fait qu'elle soit très importante ne fait pas, pour autant, de la gestion de fin de vie une composante prépondérante dans l'argument du faible coût. La raison serait en partie liée à la perspective lointaine de son avènement. L'impression que cette étape n'arrivera pas de sitôt complexifie, en effet, davantage toute projection. D'après le rapport français, cité plus haut, il est tout simplement impossible d'estimer avec certitude le coût des dépenses de démantèlement «faute d'expériences nationales ou internationales complètement comparables» (6). Il n'empêche que pour être complet, l'exercice de planification et de fixation du prix doit estimer le coût éventuel de cette étape dans le sens d'atteinte d'objectifs de sécurité des populations et de rentabilisation des investissements.

Ensuite, une autre justification du faible coût concernerait un éventuel transfert de technologies. Compte tenu de l'expertise française indéniable dans le domaine du nucléaire, du monopole d'AREVA en ce qui concerne l'exploitation de l'uranium nigérien et de nos relations avec la France en termes d'enjeux géostratégiques, une éventuelle centrale au Niger sera probablement française. Ce qui rend cet argument de transfert de technologies fort surprenant. Rien dans notre histoire commune ne peut justifier un tel optimisme. Les autres puissances font d'ailleurs, à peu près, la même chose. Elles ont toutes compris que leur supériorité technologique est leur plus grande arme. Même la Chine adopte la même posture. Ce qui fait que cet argument de transfert de technologies ressemblerait plus à un vœu pieux qu'à autre chose.

Enfin, il y'a la justification qui concerne l'indépendance énergétique. C'est peut-être l'argument le plus convainquant. Mais, à partir du moment où il n'y aurait pas transfert de technologies, il est difficile de parler d'indépendance énergétique. Il est certain que pendant un moment, il y'aura cette fausse impression d'indépendance. Mais ce sera juste pour quelques temps avant que le pays, pour s'adapter aux nouveaux besoins, ne retourne rechercher d'autres solutions. D'ailleurs, il ne serait pas surprenant que ce genre d'argument ait déjà servi quant il fallait signer le contrat avec le Nigeria. Les premières heures des indépendances se prêtent bien à ce type de discours. En effet, à cette époque, le mélange des concepts d'indépendance et de coopération bilatérale devrait constituer un cocktail fortement mobilisateur.

En fin de compte, il serait raisonnable de nuancer l'argument du faible coût. En effet, contrairement à ce qui est avancé, cela est loin d'être un acquis. Il faut refréner les ardeurs des uns et des autres car à y regarder de près, les différentes justifications sont loin d'être des évidences.

L'alternative

À chaque fois qu'ils s'expriment, une envie irrépressible transparait chez les défenseurs du nucléaire civil. Cela se matérialise par un besoin systématique qu'ils ont de vouloir rabaisser à tout prix les autres options énergétiques. Ils donnent l'impression qu'autrement, ils n'auraient pas pu mettre en valeur le nucléaire. C'est comme s'ils avaient une certaine crainte que leur argumentation manque de crédibilité. Par conséquent, ces autres options sont donc balayées et du coup le développement de l'une d'entre elles, parallèlement au nucléaire, n'est plus envisageable.

En tout cas, c'est la preuve que ces alternatives existent. Au Niger, l'alternative s'appelle sans conteste l'énergie solaire et elle est parfaitement crédible (7).

Les Guinéens, dont le pays n'a ni plus de soleil que le Niger, ni plus d'expérience dans le domaine de l'énergie solaire, ont lancé le 24 Janvier dernier leur projet énergie solaire en partenariat avec une société américaine. Ils espèrent ainsi produire jusqu'à 1000 MW d'électricité et générer près de 20 000 emplois (8). Ces chiffres sont peut-être exagérés. Cela n'enlève rien au fait que le potentiel existe et cette énergie-là est certainement plus propre que le nucléaire.

Au demeurant, la référence à l'énergie propre, du Président Mahamadou Issoufou, lors du forum de Niamey, doit être comprise surtout comme un effet de mode. En effet, dans une réponse à des journalistes à Saint-Étienne, il a estimé à propos du charbon que ce n'était certes pas une énergie très propre, « mais les pays riches l'ont utilisé largement et au nom de quoi pourraient-ils empêcher aujourd'hui les pays du sud de l'utiliser à leur tour pour se développer? » (9). Ce qui prouve, en fin de compte, que ce qui intéresse le Président, et c'est tout à son honneur, c'est simplement de pouvoir offrir à sa population un accès rapide au développement. Tous les moyens semblent donc bons.

Aussi, si le nucléaire était opérationnel tout de suite, il serait compréhensible de le préférer au solaire et de renier l'histoire et l'expertise du pays dans ce domaine (10). Mais, selon les propres prévisions du Président Mahamadou Issoufou, le projet du nucléaire ne pourrait pas aboutir avant 15 ou 20 ans. C'est-à-dire que cela ne résout pas vraiment les besoins immédiats des populations. Dans ce cas, l'argument de l'accès rapide au développement ne tient plus. Autant donc se donner des moyens qui permettent aux populations d'accéder à un développement véritablement durable. Sous d'autres cieux, la question qui est posée est plutôt comment sortit du nucléaire. Ce serait tout de même paradoxal qu'au Niger, la préoccupation soit comment y entrer.

Références

1. Le Niger a l'intention de lancer un programme électronucléaire : on en débat

http://www.nigerdiaspora.info/debat/6694-le-niger-a-lintention-de-lancer-un-programme-electronucleaire-on-en-debat

2. Rapport National sur les Progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

www.undp.org/africa/documents/mdg/niger_2010.pdf

3. Société française d'énergie nucléaire. Déchets nucléaires: quelles nuisances?

http://www.sfen.org/Dechets-nucleaires-quelles,197

4. Option électronucléaire, quelle démarche pour le Niger?

http://nigerdiaspora.net/idees-a-opinions/4525-option-electronucleaire-quelle-demarche-pour-le-niger

5. Plan de gestion des déchets issus des soins de santé (PGDISS) 2011-2015.

http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2011/03/17/000020953_20110317134537/Rendered/INDEX/E27140P11616701aste0Management0Plan.txt

6. République française, Cour des comptes. Rapport sur l'électronucléaire-Janvier 2012.

http://www.ccomptes.fr/fr/CC/documents/Syntheses/Synthese_rapport_thematique_filiere_electronucleaire.pdf

7. Pr Albert Wright rend hommage au Pr Abdou MOUMOUNI DIOFFO

http://www.cridecigogne.org/content/pr-albert-wright-rend-hommage-au-pr-abdou-moumouni-dioffo

8. Guinée: Un important projet dans l'énergie solaire

http://www.legriot.info/5326-guinee-un-important-projet-dans-lenergie-solaire-2/

9. Le nouveau président du Niger veut un électro-nucléaire Ouest-Africain.

http://nigerdiaspora.info/politique/9417-le-nouveau-president-du-niger-veut-un-electro-nucleaire-ouest-africain.

10. Gigantesque miroir solaire, le Niger n'utilise pas son soleil.

http://www.cilss.bf/predas/recherche.php3?recherche=solaire&lang=fr

URL source (Obtenu le *28/03/2024*):
https://www.cridecigogne.org/content/l-option-electronucleaire-est-elle-vraiment-pertinente-pour-niger